

Le 14 septembre 2026

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 14 septembre 2026 à 20h00 en la salle du conseil, situé au 541, rue Notre-Dame.

Sont présents : M. Gérard Martin, conseiller, siège no.1
Mme Manon Blanchette, conseillère, siège no.2
M. Stéphan Chapdelaine, conseiller, siège no.3
M. Vincent Grandmont, conseiller, siège no.4
M. Pierre Généreux, conseiller, siège no.5
M. Francis Valois, conseiller, siège no.6

Formant quorum sous la présidence de M. Sylvain Jutras, maire. La directrice générale et greffière-trésorière, M^{me} Isabelle Dumont, est également présente.

À moins d'une mention spécifique au contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, le maire ne participe pas au vote sur une proposition

Les personnes présentes comprennent que les séances sont enregistrées et diffusées et que le fait de s'exprimer en séance publique, elles renoncent à la confidentialité

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal
3. Suivi de la séance
4. Rapport des comités
5. Administration
 - a) Adoption des comptes à payer et déboursés du mois
 - b) Remise de la bourse du mérite étudiant pour l'emploi Trio Desjardins
 - c) Politique de capitalisation, d'amortissement des immobilisations
 - d) Entente relative à la constitution de Drummond ÉNR
6. Transport
 - a) Octroi contrat balayage des rues
 - b) Abri voirie résolution 2025-209 fonds roulement
 - c) Achat abri voirie
 - d) Adoption règlement pavage des rues des Meuniers, des Bâtisseurs (en partie) et chemin Parmentier
7. Sécurité publique
 - a) Programme d'inspection, entretien et remplacement des appareils de protection respiratoire
 - b) Programme sur l'évaluation et l'analyse des incidents
 - c) Programme d'inspection, d'entretien et de remplacement des vêtements de protection individuelle
 - d) Programme de maintien des compétences inspiré du canevas de l'École Nationale des Pompiers du Québec
 - e) Programme de réalisation et de mise à jour des plans d'intervention pour les risques moyens, élevés et très élevés
 - f) Programme d'inspection périodique de risques moyens, élevés et très élevés
 - g) Programme d'activités de sensibilisation du public
 - h) Programme sur l'installation et vérification du fonctionnement des avertisseurs de fumée
 - i) Programme d'entretien et d'évaluation des débits des poteaux d'incendie

- j) Programme d'inspection, d'évaluation et de remplacement des véhicules
- k) Programme d'inspection, d'évaluation, d'entretien et de remplacement des équipements et accessoires d'intervention
- l) Programme réglementation municipale en sécurité incendie
- 8. Hygiène du milieu
 - a) Formation borne-fontaine
 - b) Formation travail sécuritaire en espace clos entrants et surveillants
 - c) Entente intermunicipale traitement boues fosses septiques
- 9. Santé et Bien-être
- 10. Aménagement, urbanisme et développement
 - a) Dérogation mineure 221 rue St-Luc (agrandissement garage)
 - b) Adoption du second projet règlement 2026-427-11 modifiant les dispositions reliées aux conteneurs, de clarifier les cours dans un lot d'angle(transversal) ainsi que les aires de stationnement
 - c) Adoption du second projet de résolution PPCMOI pour la construction d'une habitation bi-familiale entre le 763 et 783 rue Rolland
- 11. Loisirs et culture
- 12. Divers
 - a) Octroi contrat Auberge Bon-Conseil travaux réhabilitation
 - b) Fonds pour bâtir des collectivités fortes (FBCF)- Volet des impacts locaux (VIL)
- 13. Correspondance
- 14. Période de questions
- 15. Levée de la séance

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2026-179

Il est proposé par M. Stéphan Chapdelaine, appuyé par Mme Manon Blanchette et résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes:

le point 5d) Entente relative à la constitution de Drummond ÉNR est biffé

ajout des points

12 a) Octroi contrat Auberge Bon-Conseil travaux réhabilitation

b) Fonds pour bâtir des collectivités fortes (FBCF) volet des impacts locaux (VIL)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2026-180

Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Francis Valois et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 10 août 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

3. SUIVI DE LA SÉANCE

4. RAPPORT DES COMITÉS

Les membres du conseil font rapport de leurs comités respectifs s'il y a lieu.

5. ADMINISTRATION

A) ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DÉBOURSÉS DU MOIS

2026-181

Il est proposé par M. Vincent Grandmont, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu d'adopter les déboursés et comptes à payer ci-dessous:

DÉBOURSÉS	
masse salariale août	3 806.95
CDSE (paie 19 juillet au 2 août)	33 605.71
Employé no. 1127 (indemnité renonciation réintégration)	3 680.89
CDSE (biblio et promotion domiciliaire)	7 682.02
Harnois (essence incendie)	1 168.13
Cogéco câble (internet caserne)	103.42
Hydro-Qc (élect. caserne)	1 222.70
Hydro-Qc (élect chalet balle)	250.31
Cogéco câble (internet centre)	186.13
Cogéco câble (internet biblio)	88.88
Hydro-Qc (élect. lumières rues)	38.27
Hydro-Qc (élect. centre)	2 883.71
CDSE (promotion domiciliaire et biblio)	5 002.62
Harnois (essence camions mun)	1 661.99
Beneva (ass.collective août)	1 795.48
Energir (gaz naturel hôtel ville)	32.92
Rogers (cellulaire mai T.Collins Bellerose)	50.00
CDSE (paie 2 au 15 aout)	38 832.06
Rogers (cellulaire juin Tcollins Bellerose)	50.00
Rogers (cellulaire juillet Tcollins Bellerose)	50.00
Bell (cellulaire M. Pineault juillet)	50.00
Bell (cellulaire M. Pineault juin)	50.00
Bell Mobilité (cellulaire voirie et cartes IP)	155.74
Hydro-Qc (élect poste 157 Notre-Dame)	140.06
Hydro-Qc (pompe rue Biron)	37.81
Cogéco câble (internet hôtel ville)	83.88
Hydro-Qc (élect. station pompage)	4 440.36
Hydro-Qc (élect lumières rues)	17.30
Hydro-Qc (élect lumières rues)	1 320.21
Hydro-Qc (élect ass.eaux)	3 172.01
Hydro-Qc (élect lumières rues)	60.03
Hydro-Qc (pompe rivière)	37.24
Hydro-Qc (élect. abri)	99.77
Hydro-Qc (élect.compteur Agropur)	41.80
Cogéco câble (internet station pompage)	120.67
Hydro-Qc (élect. hôtel ville)	439.92
Hydro-Qc (élect.poste Oscar-Lambert)	2 184.88
Visa Municipalité (Soquij plumitif 74.50\$, Adobe 105.77\$ It Cloud 140.09\$, Bonichoix fourn. inauguration terrain balle 213.73\$, poste Canada envoi 15.36\$, zoom 26.43\$ frais annuel 60\$)	635.88
Visa Centre (Dollorama 156.37\$ camp, Ovolt sortie camp 124.04\$, SD Party Expert 264.40\$ matériel camp, Alexandre Gaudet 145.31\$ fourn.bar, Canadian Tire 174.72\$ plaque et grille, RACJ remboursement permis (307.50\$), Cremerie Lexy 12.24\$, 225.15\$, 119.92\$, 10.50\$ sortie camp, Maison BJJ activités camp 200.00\$, 2nd skin promotion gilets 28.73\$, 608.16\$, Korvette entretien 3.43\$, Familiprix produits nettoyage 57.09\$, Walmart	3 397.04

plat hotdog 39.50\$, Amazon matériels camp jour 1593.76\$)	
Revenu Qc (cotisation annuelle 2026 CDSE)	3.22
CDSE (paie 16 au 29 aout)	21 462.15
Receveur Canada (remise DAS août	3 806.95
Revenu Qc (remise DAS août)	11 799.55
total	155 748.66

COMPTES À PAYER

ADN Communication (site internet et alertes)	220.96
Air liquide Canada (acétylène)	19.25
Aquatech (hon. eaux potable et ass.eaux)	5 624.48
Asphalte Drummond (enrobé bitumineux)	577.63
Autobus BenVal (2 sortie camp jour)	1 000.29
Thaly Beaudoin Ouellette (remb. timbits camp jour)	39.96
Buropro (papeterie)	196.71
Yanick Bussièrès (remb. moteur porte garage Canadian Tire)	12.64
CDSE (paie 2 au 5 août et traitement fais caisse)	989.62
Centre Aquatique Le Mirage (sortie camp jour)	800.00
Centre Service Desjardins St-Léonard (reer employé)	325.68
Centre camion Gauthier (inspection mécanique 10 roues)	249.21
Katherine Cormier (cours danse 1er vers)	810.00
Frédérique Desrochers (remb. jus camp jour)	46.00
Drumco Energie (génératrice poste Oscar Lambert)	46 595.35
Englobe (ponceau St-Lambert contrôle qualitatif, études géo rue St-Thomas)	12 134.47
Entretien Kat Clean (6 ménages hôtel ville)	965.82
Enviro 5 (nettoyage postes pompage et trous d'homme)	4 562.40
Espace 81 (sortie camp jour)	2 612.81
Eurofins (analyses eaux)	495.54
Fimuq (inspection défibrillateur centre)	279.36
Fonds Primerica (reer employé)	595.36
GGL (quinc, trimmy, carburant moteur 4 temps)	203.40
GID experts (rapport plan eau potable)	15 010.45
GLS (envoi dicom)	101.25
Dany Houde (gatorade service incendie Costco)	140.27
Industrielle Alliance (reer employé)	439.56
Kemira (alun)	7 701.30
Services EXP (hon. prof. pavage rues)	1 943.08
Librairie Renaud Bray (livres bibliothèque)	682.08
Ligne tout 2012 (lignage parcours étudiants école)	1 264.73
Logesco (trouble ordinateur Caroline, mise à jour sécurité	126.42
Marché Bon-Conseil (fourn.bar centre)	224.81
Ministre Finances SQ (cadets)	5 100.00
MRC Drummond (quote part)	18 655.70
Mun. St-Cyrille (entraide accident paroisse incendie)	1 193.62
Ninja Factory (sortie camp jour)	1 198.33
Novo Avocats (dossier Eric Dubois)	160.97
Oxygène Bois-Francs (oxygène)	10.68
Gabrielle Parent (cours yoga)	1 440.00
PCI Pro-Com Inox (refaire attache réservoir sur 10 roues)	402.99
Protection incendie CFS (rempl. bonbonnes incendie)	187.56

RGMR Bas St-Francois (collecte matières résiduelles)	9 007.16
RCA Ste-Perpétue (rép. lumière caserne, 5 lumières LED nouvelles rues)	8 000.62
Réal Huot (rallonge cél douille, boîte service, tuyau)	444.96
Reer Desjardins (reer employé)	265.36
Régie Alcools Courses jeux (permis boisson centre)	965.50
Signalisation Lévis (balise Ped zone)	454.38
Signé Francois Roy (affiche PPCMOI Serge Plante)	166.71
Simo Management (mesures boues étangs)	1 637.39
Sinto (tubes graisse)	778.15
Syndicat Employés (remise août)	359.12
Thomas Caya (bois, sacs, quinc, vis, blocs,)	1 827.73
Erika Turgeon (remb. achats hotdogs, fourn.bar, kms, plaque chauffante)	756.73
total	161 156.49

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

B) REMISE DE LA BOURSE DU MÉRITE ÉTUDIANT POUR L'EMPLOI TRIO DESJARDINS

Remise des bourses pour le mérite étudiant pour l'emploi Desjardins.

Thomas Jacques: Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil village
Alexiane Provencher: CDSE Village NDBC
Elliot Levasseur: Centre Hébergement NDBC (Accueil)

C) POLITIQUE DE CAPITALISATION, D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

2026-182

Étant donné la recommandation de la firme comptable;

Étant donné que la politique de capitalisation et d'amortissement se veut un cadre de référence servant à l'identification et la comptabilisation des dépenses en immobilisations et d'amortissement en fonction des critères préétablis par la municipalité et ayant une incidence significative sur la situation financière;

Il est proposé par M. Francis Valois, appuyé par M. Sylvain Jutras et résolu d'adopter la politique de capitalisation et d'amortissement des immobilisations de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil village.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

D) ENTENTE RELATIVE À LA CONSTITUTION DE DRUMMOND ÉNR

Ce point est biffé.

6. TRANSPORT

A) OCTROI CONTRAT BALAYAGE DES RUES

2026-183

Étant donné la demande de prix pour le balayage des rues auprès de quatre (4) entreprises;

Étant donné les prix reçus taxes incluses:

	2027	2028	2029
Entreprises Clément Forcier	7 174.33\$	7 533.05\$	7 909.69\$

Arseno Balayage 21 672.79\$ 22 756.43\$ 24
923.69\$

Il est proposé par M. Stéphan Chapdelaine, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu d'octroyer le contrat pour le balayage des rues à Entreprises Clément Forcier Inc. pour les années 2027, 2028 et 2029.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

B) ABRI VOIRIE RÉOLUTION 2025-209 FONDS ROULEMENT

2026-184 Étant donné la résolution 2025-209 relativement à la construction d'un abri sur le terrain sur la rue St-Bruno au coût estimé de 50 000\$ payable par le fonds de roulement;

Il est proposé par Mme Manon Blanchette, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu d'abroger la résolution 2025-209.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

C) ACHAT ABRI VOIRIE

2026-185 Il est proposé par M. Vincent Grandmont, appuyé par Mme Manon Blanchette et résolu d'autoriser l'achat d'un abri (dôme) 30 pieds x 60 pieds x 20 pieds, dalle de béton et blocs en béton pour un total de 30 000\$ payable par le fonds de roulement.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

D) ADOPTION RÈGLEMENT PAVAGE DES RUES DES MEUNIER, DES BÂTISSEURS (EN PARTIE) ET CHEMIN PARMENTIER

2026-186 **CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE**

**RÈGLEMENT 2026-458
TRAVAUX DE PAVAGE DES RUES CHEMIN PARMENTIER, DES MEUNIER, DES BÂTISSEURS (PARTIE)**

ÉTANT DONNÉ que des travaux de pavage sur les rues Chemin Parmentier, Des Meuniers, Des Bâtisseurs (partie) sont nécessaires;

ÉTANT DONNÉ qu'un avis de motion a été dûment donné à la séance extraordinaire du 17 août 2026;

Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Stéphan Chapdelaine et résolu qu'il décrète ce qui suit, à savoir :

Article 1 : Le conseil est autorisé à faire exécuter les travaux de pavage et d'ingénierie sur les rues Chemin Parmentier, Des Meuniers, Des Bâtisseurs (partie), le tout pour un montant n'excédant pas 282 001.67\$.

Article 2 : Le conseil est autorisé à approprier au paiement d'une partie de ces coûts, la subvention du ministère des Transports, au montant de 20 000\$

Article 3 : Le conseil est autorisé à approprier la part contributive

des riverains aux travaux de pavage des rues Chemin Parmentier, Des Meuniers, Des Bâtisseurs (partie), au prix de 171.88\$/mètre linéaire de front représentant un montant estimé à 4 551,38\$ payable en 3 versements aux 2 mois.

Article 4 : Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

M. Sylvain Jutras	Mme Isabelle Dumont
Maire	Dir, générale, greff.-trés., g.m.a., niv. 1
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S	

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

A) PROGRAMME D'INSPECTION, ENTRETIEN ET REMPLACEMENT DES APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE

2026-187 Étant donné que ces programmes doivent être adopter par les municipalités afin d’assurer la conformité du schéma révisé;

Il est proposé par M. Vincent Grandmont, appuyé par Mme Manon Blanchette et résolu d'adopter le programme d'inspection, entretien et remplacement des appareils de protection respiratoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

B) PROGRAMME SUR L'ÉVALUATION ET L'ANALYSE DES INCIDENTS

2026-188 Étant donné que ces programmes doivent être adopter par les municipalités afin d’assurer la conformité du schéma révisé;

Il est proposé par M. Francis Valois, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu d'adopter le programme sur l'évaluation et l'analyse des incidents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

C) PROGRAMME D'INSPECTION, D'ENTRETIEN ET DE REMPLACEMENT DES VÊTEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

2026-189 Étant donné que ces programmes doivent être adopter par les municipalités afin d’assurer la conformité du schéma révisé;

Il est proposé par Mme Manon Blanchette, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu d'adopter le programme d'inspection, d'entretien et de remplacements des vêtements de protection individuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

D) PROGRAMME DE MAINTIEN DES COMPÉTENCES INSPIRÉ DU CANEVAS DE L'ÉCOLE NATIONALE DES POMPIERS DU QUÉBEC

2026-190 Étant donné que ces programmes doivent être adopter par les municipalités afin d’assurer la conformité du schéma révisé;

Il est proposé par M. Vincent Grandmont, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu d'adopter le programme de maintien des compétences inspiré du canevas de l'École Nationale des Pompiers du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

E) PROGRAMME DE RÉALISATION ET DE MISE À JOUR DES PLANS D'INTERVENTION POUR LES RISQUES MOYENS, ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS

2026-191

Étant donné que ces programmes doivent être adopter par les municipalités afin d'assurer la conformité du schéma révisé;

Il est proposé par Mme Manon Blanchette, appuyé par M. Vincent Grandmont et résolu d'adopter le programme de réalisation et de mise à jour des plans d'intervention pour les risques moyens, élevés et très élevés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

F) PROGRAMME D'INSPECTION PÉRIODIQUE DE RISQUES MOYENS, ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS

2026-192

Étant donné que ces programmes doivent être adopter par les municipalités afin d'assurer la conformité du schéma révisé;

Il est proposé par Mme Manon Blanchette, appuyé par M. Francis Valois et résolu d'adopter le programme d'inspection périodique de risques moyens, élevés et très élevés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

G) PROGRAMME D'ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION DU PUBLIC

2026-193

Étant donné que ces programmes doivent être adopter par les municipalités afin d'assurer la conformité du schéma révisé;

Il est proposé par M. Francis Valois, appuyé par M. Vincent Grandmont et résolu d'adopter le programme d'activités de sensibilisation du public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

H) PROGRAMME SUR L'INSTALLATION ET VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT DES AVERTISSEURS DE FUMÉE

2026-194

Étant donné que ces programmes doivent être adopter par les municipalités afin d'assurer la conformité du schéma révisé;

Il est proposé par Mme Manon Blanchette, appuyé par M. Vincent Grandmont et résolu d'adopter le programme sur l'installation et vérification du fonctionnement des avertisseurs de fumée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

I) PROGRAMME D'ENTRETIEN ET D'ÉVALUATION DES DÉBITS DES POTEaux D'INCENDIE

2026-195

Étant donné que ces programmes doivent être adopter par les municipalités afin d'assurer la conformité du schéma révisé;

Il est proposé par M. Vincent Grandmont, appuyé par Mme Manon Blanchette et résolu d'adopter le programme d'entretien et d'évaluation des débits des poteaux d'incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

J) PROGRAMME D'INSPECTION, D'ÉVALUATION ET DE REMPLACEMENT DES VÉHICULES

2026-196

Étant donné que ces programmes doivent être adopter par les municipalités afin d'assurer la conformité du schéma révisé;

Il est proposé par M. Vincent Grandmont, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu d'adopter le programme d'inspection, d'évaluation et de remplacement des véhicules.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

K) PROGRAMME D'INSPECTION, D'ÉVALUATION, D'ENTRETIEN ET DE REMPLACEMENT DES ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES D'INTERVENTION

2026-197

Étant donné que ces programmes doivent être adopter par les municipalités afin d'assurer la conformité du schéma révisé;

Il est proposé par Mme Manon Blanchette, appuyé par M. Francis Valois et résolu d'adopter le programme d'inspection, d'évaluation, d'entretien et de remplacement des équipements et accessoires d'intervention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

L) PROGRAMME RÉGLEMENTATION MUNICIPALE EN SÉCURITÉ INCENDIE

2026-198

Étant donné que ces programmes doivent être adopter par les municipalités afin d'assurer la conformité du schéma révisé;

Il est proposé par M. Vincent Grandmont, appuyé par Mme Manon Blanchette et résolu d'adopter le programme réglementation municipale en sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

8. HYGIÈNE DU MILIEU

A) FORMATION BORNE-FONTAINE

2026-199

Étant donné l'offre de services par Services aux entreprises (SAE) pour la formation Inspection et Entretien des bornes-fontaines au coût de 4 125.00\$ taxes incluses pour 8 personnes;

Étant donné que nous devons former 3 employés et que 5 autres employés des municipalités environnantes se joindront au groupe et que la facture sera répartie au prorata;

Il est proposé par M. Stéphan Chapdelaine, appuyé par Mme Manon Blanchette et résolu d'autoriser la formation sur les bornes-fontaines qui se tiendra en octobre 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

B) FORMATION TRAVAIL SÉCURITAIRE EN ESPACE CLOS ENTRANTS ET SURVEILLANTS

2026-200 Étant donné l'offre de services par Santinel pour la formation travail sécuritaire en espace clos entrants au coût de 2 312.50\$ pour 12 personnes et surveillants au coût de 2 312.50\$ pour 4 personnes;

Étant donné que nous devons former 3 employés et que les autres employés des municipalités environnantes se joindront au groupe et que la facture sera répartie au prorata;

Il est proposé par M. Vincent Grandmont, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu d'autoriser ladite formation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

C) ENTENTE INTERMUNICIPALE TRAITEMENT BOUES FOSSES SEPTIQUES

2026-201 Attendu que les municipalités ont l'obligation de procéder à la gestion des boues des fosses septiques des résidences isolées situées sur leur territoire;

Attendu que les municipalités ont mandaté la MRC Drummond pour procéder à un appel d'offres en commun pour obtenir le service de collecte et transport des boues de fosses septiques des résidences isolées situées sur leur territoire pour la période 2027 à 2030 avec 2 années d'option, soit 2031-2032;

Attendu que St-Cyrille est propriétaire et gère un centre de valorisation des eaux usées contenant, en autre, un équipement traitement et de déshydratation des boues de fosses septiques et de traitement du lixiviat;

Attendu que les municipalités ont convenu que les boues collectées sur leur territoire seraient acheminées aux installations de traitement appartenant à la municipalité de St-Cyrille de Wendover;

Il est proposé par M. Stéphan Chapdelaine, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu d'autoriser le maire et la directrice-générale/greffière-trésorière à signer l'entente intermunicipale relative à la récupération, le traitement, la disposition et la valorisation des boues de fosses septiques de résidences isolées et au traitement du lixiviat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

9. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

A) DÉROGATION MINEURE 221 RUE ST-LUC (AGRANDISSEMENT GARAGE)

2026-202 Étant donné que M. Alain Piette, lot 4 647 882 situé au 221 rue St-Luc souhaite obtenir une dérogation mineure visant à autoriser l'agrandissement d'un garage détaché existant afin que celui-ci ait une superficie de 89.8 m2 correspondant à 40' x 24'2pouces soit 5m2 de plus que le maximum permis par l'article 8.2.3 du règlement 2021-427;

Étant donné la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 3 août 2026;

Étant donné que la dérogation ne cause pas préjudice au voisinage;

Étant donné l'avis public en date du 5 août 2026;

Étant donné que personne ne s'est fait entendre séance tenante;

Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Francis Valois et résolu d'autoriser la dérogation mineure pour le lot 4 647 882, 221 rue St-Luc telle que demandée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

B) ADOPTION DU SECOND PROJET RÈGLEMENT 2026-427-11 MODIFIANT LES DISPOSITIONS RELIÉES AUX CONTENEURS, DE CLARIFIER LES COURS DANS UN LOT D'ANGLE(TRANSVERSAL) AINSI QUE LES AIRES DE STATIONNEMENT

2026-203

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-427-11 AMENDANT LE RÈGLEMENT NO. 2021-427 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE, AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS RELIÉES AUX CONTENEURS ET DE CLARIFIER LES COURS DANS UN LOT D'ANGLE (TRANSVERSAL) AINSI QUE LES AIRES DE STATIONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil village a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet à une municipalité de modifier ce règlement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal trouve pertinent de procéder à la modification de son règlement de zonage no. 2021-427 afin de modifier les dispositions reliées aux conteneurs;

CONSIDÉRANT QUE la modification proposée est conforme au plan d'urbanisme et à tout autre outil législatif de planification en matière d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné par M. Gérard Martin le 10 août 2026;

CONSIDÉRANT QUE, le conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les personnes intéressées;

Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu :

EN CONSÉQUENCE, Le Conseil municipal décrète ce qui suit :

PARTIE I, DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES

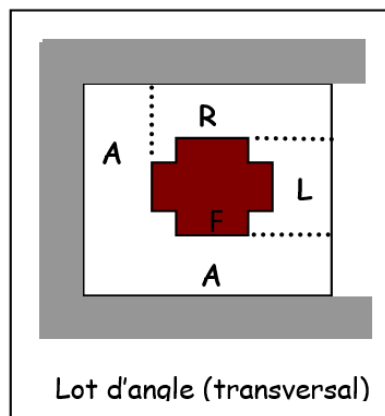
1. Le présent règlement s'intitule premier projet de règlement numéro 2026-427-11, amendant le règlement no. 2021-427 intitulé règlement de zonage, afin de modifier les dispositions reliées aux

conteneurs et de clarifier les cours dans un lot d'angle (transversal) ainsi que les aires de stationnement.

2. Le Conseil municipal déclare avoir adopté ce règlement partie par partie, article par article, alinéa par alinéa, de sorte que si l'une quelconque de ses parties devait être déclarée nulle par un tribunal compétent, les autres parties du règlement continuent de s'appliquer.

PARTIE II, DISPOSITIF DU RÈGLEMENT

3. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
4. L'article 7.1.1 est modifié afin d'abroger le paragraphe 6).
5. L'annexe A est modifiée afin de remplacer le croquis du lot d'angle (transversal) par ce qui suit :



6. **Le paragraphe 1 de l'article 10.1est modifié et se lit désormais comme suit :**

1. *Sauf dans le cas d'un stationnement mitoyen pour lequel une servitude notariée est prévue, aucun stationnement ou allée de circulation ne peut être aménagé à moins de soixante (60) centimètres d'une limite de terrain et de 1,5 mètre d'une emprise de rue ;*

PARTIE III, DISPOSITIONS FINALES

7. Les dispositions du présent règlement ont préséance sur toute disposition et sur toute illustration incompatible pouvant être contenue au règlement de zonage no. 2021-427.
8. Ce règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Sylvain Jutras
Maire

Isabelle Dumont
Directrice générale et
greffière trésorière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

C) ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÉSOLUTION PPCMOI POUR LA CONSTRUCTION D'UNE HABITATION BI-FAMILIALE ENTRE LE 763 ET 783 RUE ROLLAND

2026-204

Étant donné que le projet soumis est assujéti au règlement concernant les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI);

Étant donné que le projet déroge aux dispositions suivantes du règlement de zonage à savoir que le règlement ne permet pas les habitations bifamiliales;

Étant donné que le projet respecte les objectifs du plan d'urbanisme et les critères d'évaluation prévus au règlement ;

Étant donné la recommandation favorable du CCU en date du 3 août 2026;

Étant donné que le conseil municipal juge opportun d'autoriser le projet;

Étant donné l'avis public en date du 12 août 2026 et l'affichage sur le lot 4 647 451;

Étant donné que le projet de résolution a été soumis à une assemblée publique de consultation tenue le 14 septembre 2026;

Il est proposé par M. Pierre Généreux, appuyé par M. Gérard Martin et résolu d'adopter le second projet de résolution conformément au règlement numéro 2025-451 (PPCMOI), pour la construction d'une habitation bifamiliale sur le lot 4 647 451 entre le 763 et 783 rue Rolland dans la zone H-2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

11. LOISIRS ET CULTURE

12. DIVERS

A) OCTROI CONTRAT AUBERGE BON-CONSEIL TRAVAUX RÉHABILITATION

2026-205

Étant donné l'appel d'offres sur SEAO pour les travaux de réhabilitation à l'Auberge Bon-Conseil

Étant donné qu'à l'ouverture des soumissions, le résultat fut le suivant:
Loiselle Inc 852 924.85\$ taxes incluses
Cité 819 256.00\$ taxes incluses

Étant donné que les soumissions sont conformes;

Il est proposé par M. Stéphan Chapdelaine, appuyé par M. Gérard Martin et résolu d'octroyer le contrat à Cité au coût de 819 256.00\$ taxes incluses dans le cadre du programme Climatsol-Sol.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

B) FONDS POUR BÂTIR DES COLLECTIVITÉS FORTES (FBCF)-VOLET DES IMPACTS LOCAUX (VIL)

2026-206

Étant donné que le Fonds pour bâtir des collectivités fortes - Volet des impacts locaux de Développement économique Canada pour les régions du Québec est actuellement ouvert aux demandes;

Étant donné que ce programme vise à soutenir la construction ou l'amélioration d'infrastructures destinées à l'usage ou au bénéfice du public;

Étant donné que les projets admissibles peuvent concerner:

- Infrastructures communautaires
- infrastructures de loisirs
- infrastructures récréotouristiques

Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Stéphan Chapdelaine et résolu d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière pour la réfection du terrain de tennis et ajout surface deck-pickleball.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

13. CORRESPONDANCE

Dépôt est fait de la correspondance.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

La parole est accordée à la salle.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

2026-207

Il est proposé par Mme Manon Blanchette, appuyé par M. Vincent Grandmont et résolu de lever la séance. Il était à ce moment-là 20h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

Sylvain Jutras
maire

Isabelle Dumont
directrice générale et greffière-
trésorière